

Assemblée générale annuelle de la FÉÉCUM
Le 18 novembre à 11h30 au 63 (Centre étudiant)
Université de Moncton - Campus de Moncton

Ordre du Jour

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière AG
5. Rapport du comité exécutif
6. Revendication de la FÉÉCUM en ce qui concerne les étudiants internationaux
7. Revendication de la FÉÉCUM en ce qui concerne les étudiants de 2e et 3 cycle
8. Informations sur le bar Le Coude
9. Varia
10. Clôture de la réunion

1. Ouverture de la réunion

La réunion est déclarée ouverte à 11h31. Le président d'assemblée rappelle les principaux règlements entourant la tenue d'une AG

2. Vérification du quorum

Il y a 65 étudiant(e)s de présents, donc le quorum est constaté.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Alexandre Levasseur procède à lecture de l'ordre du jour et demande si quelqu'un a des points à ajouter. Personne ne se manifeste.

Pascal Haché propose l'adoption de l'ordre du jour

Résolution : 4382-FEAG-151118

Proposé par Pascal Haché et appuyé par Étienne Doucet.

Adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière AG

Le président d'assemblée fait un retour sur les propositions de la dernière AG concernant la convention collective des professeurs et de la lutte contre les stages non rémunérés.

Georges Semedo Cabral propose l'adoption du procès-verbal de la dernière AG.

Résolution : 4383-FEAG-151118

Proposé par Georges Semedo Cabral et appuyé par Jean-François Cyr.

Adoptée à l'unanimité.

5. Rapport du comité exécutif

Les 4 membres du conseil exécutif de la FÉÉCUM effectuent un rapport sur leurs activités, réalisations et dossiers actifs depuis le début de leur mandat.

VP Interne

- Adoption de la politique sur l'équité
- Adoption de la politique sur les sommets étudiants.
- Présentement en train de revoir la loi électorale, notamment concernant le rôle du président d'élection pour l'élargir.
- Présentement en train d'élaborer une politique de réservation des 10 soirées au Coude pour que le processus soit équitable et équilibré.
- Révision des principes directeurs de la FÉÉCUM
- Mise en place d'une banque alimentaire sur le campus
- Projet sur la santé mentale
- Conférence sur la violence faite aux femmes découlant d'une initiative de Sarah Anne Grandisson
- Semaine d'intégration du début de l'année
- Dossier des rénovations du Coude et préparation de la soirée d'inauguration du Coude

VP académique

- Stage non rémunéré: un sondage a été effectué pour déterminer les besoins des étudiants concernés et il y a présentement un travail qui s'effectue pour la mise en place d'un fond de bourse.
- Élaboration d'un nouvel énoncé sur les droits étudiants pour adoption au Conseil des gouverneurs.
- Création d'un cours option sur l'Acadie contemporaine
- Préparation d'un mémoire et d'une présentation en collaboration avec les conseils étudiants pour la planification académique de l'Université

VP externe

- Organisation d'événements entourant élections fédérales
- Représentation de la FÉÉCUM au niveau national
- Création d'un nouveau poste étudiant de conseiller en logement

-Collaboration avec les organismes acadiens et assurer une présence de la FÉÉCUM dans la communauté

Président

- Avoir un CA actif
- Restructuration du fonctionnement interne FÉÉCUM
- Mise en place d'une banque alimentaire sur le campus
- S'assurer que les programmes provinciaux correspondent aux besoins étudiants
- Favoriser la participation étudiante et le président remercie les étudiants pour leur intérêt envers la FÉÉCUM. Il mentionne également de ne pas hésiter à venir lui proposer des idées et invite les gens à réfléchir à se présenter pour faire partie du prochain CE de la FÉÉCUM

6. Revendication de la FÉÉCUM en ce qui concerne les étudiants internationaux

-Samuel Jordan fait un retour sur les hausses et gels des dernières années. Il désire l'équité entre les étudiants internationaux et canadiens en ce qui concerne les frais de scolarité. L'association des étudiantes et étudiants internationaux (AÉÉICUM) désire obtenir un plafonnement de 3% d'augmentation des frais de scolarité.

-Pascal Haché: Les étudiants canadiens ont déjà une protection d'un plafonnement de 3% pour leurs frais de scolarité, donc ce que demande Samuel est un traitement similaire pour les étudiants internationaux.

Alexandre Levasseur: Traiter les étudiants internationaux différemment des Canadiens est une pensée archaïque et il n'y a aucune raison à cela.

Samuel Jordan propose donc que la FÉÉCUM puisse militer sur l'équité entre les étudiants internationaux et canadiens en ce qui concerne les frais de scolarité.

Résolution : 4384-FEAG-151118

Proposé par Samuel Jordan et appuyé par Jean-François Cyr.

Adoptée à l'unanimité.

7. Revendication de la FÉÉCUM en ce qui concerne les étudiants de 2e et 3 cycle

Roxanne Guerette désire que les Facultés aient des représentants des cycles supérieurs. Actuellement, il y a peu de moyens pour contacter les étudiants des cycles supérieurs et un enjeu important est un manque de financement dans certains cas pour les étudiants en

maitrise ainsi que le manque d'outils appropriés pour les étudiants qui effectuent une maitrise en Génie.

Alexandre Levasseur: Ça fait plusieurs années que la FÉÉCUM travaille sur ce dossier et fait face à plusieurs problématiques. Cette proposition va obliger la FÉÉCUM de se pencher sur comment consulter les étudiants des cycles supérieurs.

-Jacques Thibodeau demande qui va prendre la décision de qui sont les représentants?

-Alexandre Levasseur répond que l'AG ne peut rien imposer aux Conseils étudiants. La question de comment joindre les étudiants des cycles supérieurs va être discutée au CA.

-Sam Puchala demande si il y a un processus interne qui peut mener à la création d'un poste au CA pour les étudiants de cycle supérieur.

-Jean-François Cyr répond que présentement il existe 2 représentants des cycles supérieurs qui ne siègent pas au CA. Le besoin est de créer une structure pour communiquer avec eux

-Alexandre Levasseur répond que les associations étudiantes représentent déjà les membres des cycles supérieurs. S'il est déterminé que ce n'est pas le cas, rien n'empêche de créer un siège suivant la constitution.

Roxanne Guerette propose donc que la FÉÉCUM ait comme priorité la mise en place d'un système de consultation pour les étudiants du 2e et 3e cycle.

Résolution : 4385-FEAG-151118

Proposé par Roxanne Guerette et appuyé par George Semedo Cabral.

Adoptée à l'unanimité.

8. Informations sur le bar Le Coude

Alexandre Levasseur présente le dossier du Coude. Un des éléments importants du mandat du président exécutif est de ramener un bar étudiant sur le campus. C'est pourquoi cette année le CE est allé d'avant avec la construction d'un nouveau bar et d'une micro-brasserie sur le campus. Une entente entre la FÉÉCUM et l'Université, négociée en avril et signée le 30 octobre 2015, concerne contrôle du Coude pour 8 ans de la FÉÉCUM. L'échéancier a été retardé par les négociations de cette entente et par la recherche d'une nouvelle assurance. La nouvelle assurance stipule que le Coude doit fermer à minuit sauf pour 10 soirées dans l'année. Il y aura une politique d'élaborée pour l'attribution des soirées. Actuellement, les plans du bar sont finis à 99%. La dernière étape est que l'université doit approuver les plans avant la date limite du 30 novembre 2015. Les rénovations se feront en une seule phase et le Coude ouvrira au début du deuxième semestre.

Sam Puchula demande s'il est prévu que l'administration approuve les plans sans problème d'ici le 30 novembre. Alexandre Levasseur répond que oui, il n'y aura probablement pas de problèmes.

9. Varia

-Étienne Doucet, président de Kiné-Récré: Festival, parle de la 2e édition du festival «Par nous, pour nous» qui accueillera de nombreux artistes dont Lisa Leblanc. Il aimerait qu'un partenariat soit créé avec la FÉÉCUM dans le cadre de ce festival. Alexandre Levasseur répond que cela est déjà en train de se faire et que la FÉÉCUM va collaborer pour l'organisation d'une soirée.

-Roxanne Guerette demande s'il y a un besoin de bénévoles pour le festival. Étienne Doucet répond que oui.

10. Clôture de la réunion

Le président d'assemblée mentionne qu'une copie provisoire du procès-verbal sera publiée d'ici 15 jours.

La clôture de la réunion est effectuée à 12h17.